

(le français suit)

## **PSAC EDUCATION IN THE NATIONAL CAPITAL REGION**

### **Winter 2018 Course Descriptions**

Click on the course title below to read the description:

- [Advanced Health and Safety](#)
- [Basic Health and Safety](#)
- [Convention Procedures](#)
- [Duty to accommodate](#)
- [Evening module: Disability Insurance: How to help members](#)
- [Evening module: Introduction of mental health in the workplace](#)
- [Evening module: The Art of Argument](#)
- [Evening Module: The steward as a problem solver](#)
- [Grievance Handling](#)
- [Mobilization 101](#)
- [Preventing Violence in the Workplace](#)
- [Talking Union Basics](#)

#### **Talking Union Basics (TUB) (Two-day course) – January 19 & 20**

The TUB is the “cornerstone” of our PSAC Education Program and a pre-requisite for most of our other courses. This two-day course will introduce you to the PSAC, its structure, how to become involved and the fundamentals of trade union action. Emphasis is put on members’ rights in the workplace and in the union; on understanding and using the collective agreement and on union mechanisms to obtain and protect rights.

#### **Evening module: The Art of Argument – January 22**

The session will provide an overview of techniques and skills in preparing and providing argument. Participants will review how to present an issue to the employer, how to state and present facts and how to seek redress.

#### **Basic Health and Safety (Two days) – February 9 and 10**

Participants will examine why workplace health and safety is a union issue and explore the historical efforts made by unions for healthy and safe workplaces. Members will also be able to familiarize themselves with union perspectives on healthy and safe workplaces, with the internal responsibility system and increase their knowledge on the rights and responsibilities of workers and employers.

**Evening module: Disability Insurance: How to Help Members –  
New date – March 5**

This workshop will give participants an overview on how they can assist members who want to fill a disability claim.

**Grievance Handling for Stewards (Two days) – March 9 and 10**  
Attention all stewards! (Or, members who are thinking of becoming one...). This two-day grievance handling course will develop your knowledge, skills and confidence in effectively handling grievances at the workplace. You will spend time on the technical aspects of grievance handling such as identifying, investigating, drafting, and presenting grievances. **Members must have the TUB or equivalent union experience.**

**Evening Module: The Steward as a Problem Solver – March 12**

This course will allow members to examine conflict, increase their comfort level in dealing with various forms of conflict and develop strategies to work through conflict situations.

**Convention Procedures – March 16**

This one-day training is for members who are delegates at the PSAC Triennial Convention. It will focus on the what, why and how of conventions. Members will explore the convention procedures and increase their familiarity with rules of order used at conventions.

**Preventing Violence in the Workplace (Two-day) French – March 23 & 24**

To provide information and better enforcement tools to PSAC Locals, and Health and Safety Committees on the Canada Labour Code Part II requirements on violence prevention as well as its applicable regulations.

**Duty to Accommodate (Two days) – March 23 & 24**

This course will examine what is the duty to accommodate and examine the roles of employers, unions and individuals in implementing accommodation measures. You will spend time reviewing the legal and collective agreement provisions that support accommodation, examine accommodation strategies and identify ways of supporting the duty to accommodate.

**\*Advanced Health and Safety Training (four days) – April 9 to 12**

Participants will examine why workplace health and safety continues to be an important issue. Members will also be able to increase their knowledge on the rights and responsibilities of workers.

\*Members must have done Basic Health and Safety Training to be accepted for this course.

**Evening module: Introduction of Mental Health in the Workplace – April 16**

By the end of this workshop participants will have more understanding about mental health disabilities and mental health in the workplace; will be able to acknowledge and dispel myths and stigmas on mental health; be better able to engage/represent members with mental health disabilities and recognize the importance of mental health as a workplace health & safety issue and; have tools to assist them taking action in their workplaces

**Mobilization 101 (One day) – April 21**

Participants will learn specific information about the challenges facing PSAC members and prepare to engage them in conversations to stand together in solidarity with the Union's efforts.

# LA FORMATION SYNDICALE DE L'AFPC DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

## Descriptifs des cours offerts à l'hiver 2018

Cliquez sur le titre du cours pour lire la description :

- ABC du syndicat
- Formation avancée en santé et sécurité
- Formation de base pour les membres de comités en santé et sécurité
- Module en soirée : l'Art d'argumenter
- Module en soirée : Assurance-invalidité : comment aider les membres
- Module en soirée : introduction à la santé mentale en milieu de travail
- Module en soirée : le rôle du délégué ou de la déléguée pour résoudre les conflits
- Mobilisation 101
- Obligation d'adaptation
- Prévenir la violence en milieu de travail
- Procédures de Congrès
- Règlement de griefs

### **\*L'ABC du syndicat (formation de deux jours) – 19 et 20 janvier**

Ce cours est la pierre angulaire du programme d'éducation de l'AFPC. Il constitue un préalable aux cours avancés et sert d'introduction au syndicat, à sa structure, à la vie syndicale et aux principes fondamentaux de l'action syndicale. Le cours met l'accent sur les droits des membres dans le milieu de travail et dans le syndicat. Il vise à faire comprendre la convention collective et comment en faire appliquer les dispositions ; il explique les mécanismes syndicaux à employer pour obtenir et protéger des droits.

*\*Veillez noter que c'est une formation bilingue : tous les membres y participant doivent comprendre le français et l'anglais et ils s'expriment dans la langue de leur choix. Le cours est offert par une personne bilingue, sans interprétation.*

### **Module en soirée : l'Art d'argumenter – 22 janvier**

Le module procurera aux participantes et aux participants des techniques et des compétences se rapportant à la préparation et à la présentation des arguments. Ces personnes se prépareront à présenter un enjeu à leur employeur, à préparer et présenter des faits et exiger des mesures de redressement.

### **Règlement de griefs (deux jours) – 2 et 3 mars**

Offerte à toutes les personnes déléguées et à celles qui souhaitent le devenir, cette formation de deux jours sur le règlement des griefs permet d'acquérir les connaissances, les compétences et la confiance nécessaires pour régler efficacement les griefs en milieu de travail. Une grande partie du cours est consacrée à l'acquisition des compétences techniques pertinentes, c'est-à-dire l'identification du grief, la recherche, la rédaction du grief et sa présentation.

***Les participants doivent avoir préalablement suivi le cours L'ABC du syndicat ou posséder une expérience syndicale équivalente.***

### **Module en soirée : Assurance-invalidité : comment aider les membres – Nouvelle date – 5 mars**

Le module procurera aux participantes et aux participants un aperçu des manières d'aider les membres devant faire une demande d'indemnisation en vertu du programme d'assurance-invalidité.

### **Formation de base en santé et sécurité (deux jours) – 9 et 10 mars**

Les participants vont examiner pourquoi les enjeux de santé et sécurité sont des enjeux syndicaux et jetez un regard sur les efforts historiques des syndicats pour créer des milieux de travail sains et sécuritaires. Les membres vont également se familiariser avec la perspective syndicale de milieux de travail sécuritaires, avec le système interne de responsabilité et vont accroître leurs connaissances sur les droits et responsabilités des travailleuses, travailleurs et employeurs.

### **Module en soirée : le rôle du délégué ou de la déléguée pour résoudre les conflits – 12 mars**

Les participantes et les participants pourront explorer différentes façons de régler des conflits qui pourraient être utiles en milieu de travail. Ils apprendront à tenir des rencontres, à mener des entretiens avec des plaignants et à documenter les faits importants. Ils discuteront de diverses manières de régler les conflits en milieu de travail sans avoir recours à la procédure de règlement des griefs.

### **Procédures de Congrès – 16 mars**

Cette formation réservée aux membres qui participeront au Congrès triennal de l'AFPC, est axée sur le quoi, le pourquoi et le comment des congrès. Les membres pourront se familiariser avec le déroulement d'un congrès et les règles de procédures utilisées lors d'un congrès.

### **Prévenir la violence en milieu de travail (deux jours) – 23 et 24 mars**

Ce cours est réservé aux déléguées et délégués syndicaux, aux membres des Comités de santé et sécurité et aux membres des exécutifs locaux. Il vise à transmettre l'information et les outils nécessaires pour faire respecter les exigences de la partie II du Code canadien du travail en matière de prévention de la violence et les autres règlements applicables.

### **Obligation d'adaptation (deux jours) – 6 et 7 avril**

Cette formation étudie le concept de l'obligation d'adaptation ainsi que le rôle des employeurs, des syndicats et des personnes dans la mise en œuvre de mesures d'adaptation. Les participants prendront connaissance des dispositions législatives et des conventions collectives sur le sujet et examineront des stratégies d'adaptation ainsi que des manières de faciliter le respect de l'obligation d'adaptation.

### **\*Formation avancée en Santé et Sécurité (quatre jours) – 9 au 12 avril**

Cette formation permettra aux membres d'examiner pourquoi la santé et la sécurité au travail continue à être un enjeu syndical important. De plus, les membres pourront en apprendre plus sur les droits et responsabilités des travailleuses et travailleurs.

\*Il faut avoir suivi le cours de base en santé et sécurité pour s'inscrire à ce cours.

**Module en soirée : introduction à la santé mentale en milieu de travail – 16 avril**

Au terme de l'atelier, les participantes et participants pourront mieux comprendre les problèmes de santé mentale au travail, cerner et dissiper les mythes et les préjugés s'y rapportant, mieux communiquer avec les membres ayant des problèmes de santé mentale et mieux les représenter, reconnaître l'importance de la santé mentale comme enjeu lié à la santé et la sécurité et employer les outils nécessaires pour passer à l'action dans leur milieu de travail.

**Mobilisation 101 – 21 avril**

Les participants pourront examiner les défis et les menaces qui pèsent sur les membres de l'AFPC et apprendront comment dialoguer avec les membres d'autres syndicats et d'organismes de la communauté afin de faire front commun avec le syndicat.